

BILAN
& 2022
PERSPECTIVES 2023

UNE ANNÉE D'

actions

AVEC NAUTISME EN BRETAGNE



www.nautisembretagne.bzh



Nous accompagnons
le développement du Nautisme en Bretagne

Sommaire

04

ÉDITO
Jean Kerhoas,
Président

06

#Nautisme en Bretagne
**À QUOI
SERVONS-NOUS ?**

08

#Métier n°1
**ANIMER UN
RÉSEAU**

10

#Métier n°2
**FORMER LES
PROFESSIONNELS**

12

#Métier n°3
**OBSERVER
& INNOVER**

16

#Métier n°4
**ACCOMPAGNER LA
GESTION DE PROJETS**

17

#Métier n°5
**CONSEILS
INDIVIDUALISÉS**

18

#Métier n°6
**LÉGITIMER &
INFLUENCER**

22

**PERSPECTIVES
& AMBITIONS
2023**

23

ADHÉSION
#Participer à une
dynamique collective

04

JEAN KERHOAS ÉDITO



Une année 2022 marquée, après les deux années Covid qui ont beaucoup perturbé nos fonctionnements, par un certain retour à la normale.

En effet en ce qui concerne la période estivale nous constatons une progression de chiffre d'affaires de +2,8%, avec un léger tassement des stages encadrés, mais une progression remarquable de +10 % en cours particuliers et de +6% en location.

Il faut bien sûr garder à l'esprit que les deux années précédentes ce secteur d'activité majeur pour l'économie des sports nautiques en Bretagne a connu des progressions spectaculaires de +18 % en 2020 et de +6,8% en 2021.

Nous avons tous bien intégré que cette progression spectaculaire était liée à une conjoncture particulière : des Français qui ne se déplacent pas à l'étranger et une forte envie de sport de plein air après des mois de confinement et l'on pouvait s'attendre en 2022 à une baisse d'activités nous rapprochant des chiffres de 2019.

À la lecture des résultats de 2022, il n'en est rien et c'est ainsi qu'en trois ans nos activités estivales auront connu une progression de + 25 % pour une part de l'activité qui représente en moyenne de 60 à 70 % du chiffre d'affaires annuel de nos structures.

Ces excellents résultats donnent aux prestataires de sports et d'activités nautiques Bretons des marges de manœuvre financières pour innover, investir, améliorer les conditions de travail et la rémunération de leurs personnels, autant d'actions indispensables si nous voulons continuer à attirer toute l'année un public de plus en plus large vers la pratique des sports nautiques.

En parallèle avec ces fonctionnements estivaux, les activités nautiques scolaires auront accueilli 125 000 élèves représentant aujourd'hui 20 % des élèves Bretons scolarisés.

De leurs côtés les centres de classes de Mer, boostés par le « Pass classe de mer » du Conseil Régional auront retrouvé un excellent remplissage avec 63 500 élèves venant de Bretagne et plus largement de toute la France.

Ces centres d'hébergement auront dû aussi faire face aux premières conséquences de la guerre en Ukraine avec l'augmentation spectaculaire du coût de l'énergie indispensable entre autres pour chauffer nos hébergements à certaine période de l'année.

À cette synthèse du bilan 2022 l'on peut rajouter, sans que nous disposions de chiffres exhaustifs, la très forte demande, constatée par tous les responsables de structures, en pratiques sportives annuelles dans nos clubs.

L'on peut en conclure qu'au regard de ce bilan, le secteur des sports nautiques et de bord de mer en Bretagne se porte bien, ce qui même si nous savons tous que rien n'est jamais acquis, au regard des chiffres de 2022 est un constat évident.

Deux points d'alertes tout de même : le premier est lié aux interrogations sur les retombées pour nos activités de la forte inflation. Inflation qui met à mal le budget des ménages qui devront faire des choix et bien évidemment les activités de loisirs risquent d'être les premières à être pénalisées par ces choix imposés.

Venant confirmer cette interrogation lors de notre dernier conseil d'administration plusieurs directeurs de centres de classe de mer nous ont fait part de l'annulation de séjours liée au contexte inflationniste, les parents annulant leur participation au financement du séjour.

Le deuxième point de vigilance, relativement nouveau pour notre secteur d'activité, c'est celui du recrutement autant de nos encadrants saisonniers que permanents.

A titre d'illustration la récente enquête menée par Nautisme en Bretagne sur les emplois met entre autres en évidence qu'en 2022, 50 % des centres ont déclaré rencontrer des difficultés de recrutement pour leurs moniteurs saisonniers, contre seulement 20% en 2021.

D'autre part, pour ce qui est de nos encadrants permanents ou saisonniers longs, tous les centres de formation Breton celui de Nautisme Bretagne, des Glénans, de L'INB, de l'ENVSJN sont confrontés aujourd'hui à des difficultés de recrutement.

De cette situation a découlé un travail important de la commission emploi formation et à la proposition pour les centres volontaires de mettre en place une marque employeur du Nautisme Breton, charte d'engagement de ces centres autant sur le niveau de rémunération que sur les conditions de travail, afin de rendre nos emplois plus attractifs.

Toutes les branches professionnelles sont aujourd'hui confrontées à cette difficulté de recrutement et pour y répondre n'hésitent pas à améliorer sensiblement leurs offres en matière de rémunération et conditions de travail.

Pour notre secteur qui, il faut le rappeler, de par la forte augmentation de son chiffre d'affaires en période estivale, dispose aujourd'hui d'une certaine marge de manœuvre, il est évident que nous ne pouvons plus compter pour nos recrutements sur la seule attractivité de nos métiers d'encadrement d'activités de plein air, de nature, de sport.... ce qui était la réalité il y a encore quelques années.

Dans ce contexte notre centre de formation devenu aussi un CFA a continué à former des cadres pluri-compétents dont notre branche professionnelle à besoin. Une pluri-compétences qui correspond à la réalité de nos métiers mais qui est aujourd'hui difficile à mettre en œuvre dans le cadre réglementaire que nous impose les BPJEPS monovalents.

On pouvait espérer que la refonte en cours de ces BPJES prenne en compte cette indispensable pluri-compétence pour répondre aux attentes des employeurs et pour mieux assurer la permanence de l'emploi.

Mais il apparaît qu'une fois encore, dans cette redéfinition des diplômes obligatoires pour encadrer nos sports, les attentes de la branche professionnelle ne seront que peu pris en compte et que les diplômes et formations seront déterminés plus par les objectifs olympiques et sportifs du ministère des sports et des directions techniques fédérales .

Un espoir tout de même, que la notion de bloc de compétences qui apparaît dans le travail en cours sur cette redéfinition des diplômes, nous permettent de faciliter l'adaptation du contenu de nos formations aux besoins réels de la branche.

Vous le lirez dans le bilan d'actions, nos commissions : emploi formation, nautisme scolaire, classe de mer,

nautic lab ont beaucoup travaillé en 2022 réunissant à chaque réunion un nombre important de membres du réseau, sachant poser les problématiques, étant force de proposition pour améliorer nos fonctionnements, la qualité de nos prestations et en conséquence créer les conditions du développement de nos activités.

Fin 2021 nous avons mis en place une nouvelle commission intitulé « Nautisme et territoire » cette commission est pour moi révélatrice de la prise de conscience de beaucoup d'élus Bretons de ce que représente pour leur territoire la pratique des sports nautiques, en matière de développement économique mais aussi de santé publique et de lien social.

Elle est aussi pour notre association un formidable bras de levier pour démultiplier notre politique de développement des sports nautiques en Bretagne. Aujourd'hui sur les 59 EPCI bretonnes, 32 ont pris pour tout ou partie la compétence nautisme. Cela va du simple financement du transport pour les élèves qui pratiquent les activités nautiques scolaire, à la mise en place au sein de l'EPCI d'un véritable département nautique avec des cadres détachés à la mission, en passant par la gestion d'infrastructures dont ils sont, la plupart du temps, les propriétaires.

En parallèle sont aussi participants à cette commission les représentants de neuf « Destinations touristiques » sur les 10 existantes en Bretagne et qui ont mis le nautisme dans l'une de leurs trois priorités de développement.

Cette commission, issue des formations de cadres consultants du nautisme mise en place par Nautisme en Bretagne et la direction du nautisme du Conseil Régional, en démultipliant sur tous ces territoires les moyens dédiés au nautisme est non seulement un formidable levier de développement pour tout le Nautisme breton mais aussi un élément majeur à prendre en compte dans la nécessaire évolution de notre organisation régionale.

Pour conclure, dans deux ans en 2025 nous fêterons les 30 ans de la création de Nautisme en Bretagne, 2025 sera aussi l'année de la fin du mandat en cours et pour certains d'entre nous celle du passage de témoin.

Ces deux ans devront être mis à profit pour, non seulement préparer la relève mais au-delà pour définir, 30 ans après sa création, dans un contexte qui bien sûr et heureusement a beaucoup évolué, de quel outil la Bretagne a besoin pour continuer à développer la pratique des sports nautiques dans toutes ses dimensions qu'elles soient sociales, économiques ou environnementales.

Tout en continuant l'ensemble des travaux en cours au service des acteurs du nautisme breton ce point sera notre chantier majeur des deux prochaines années.

Jean KERHOAS

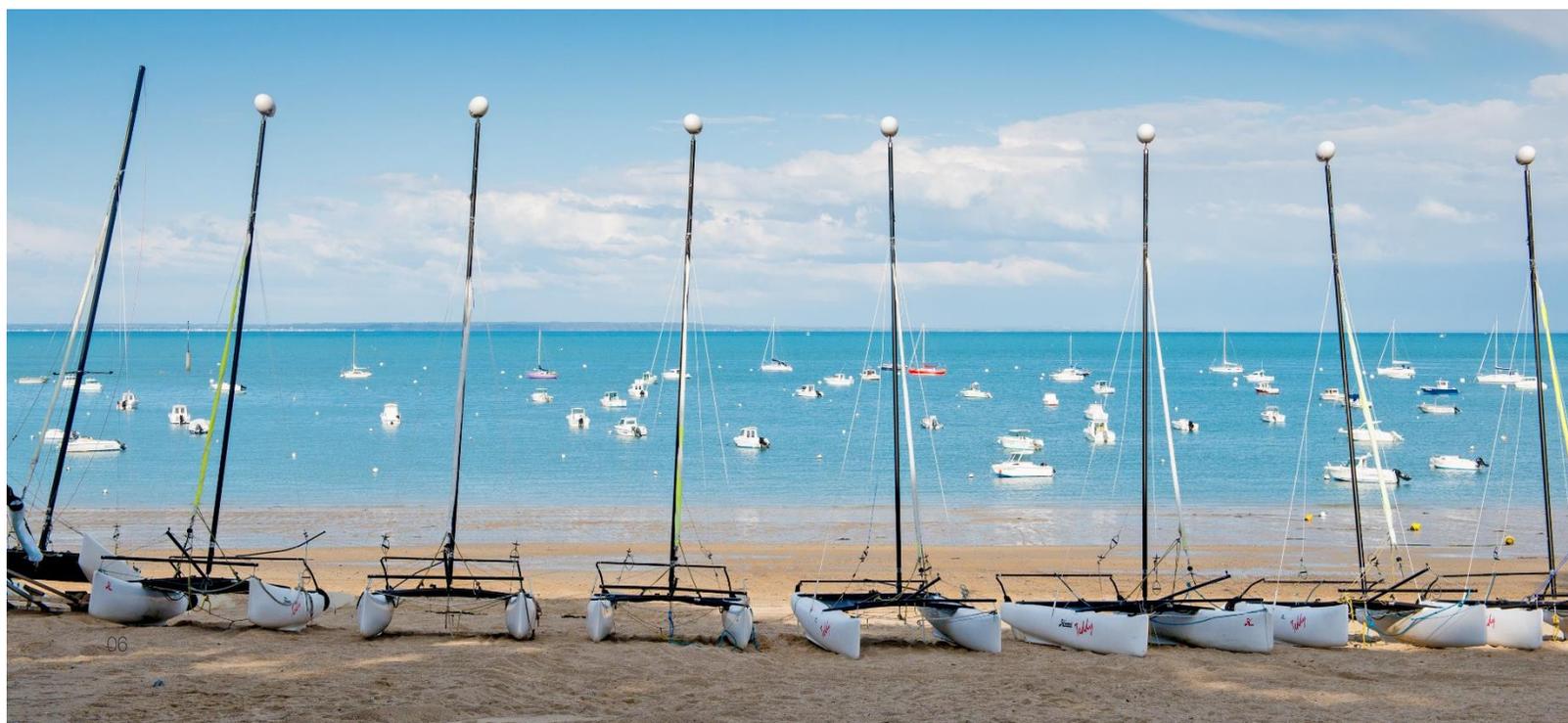
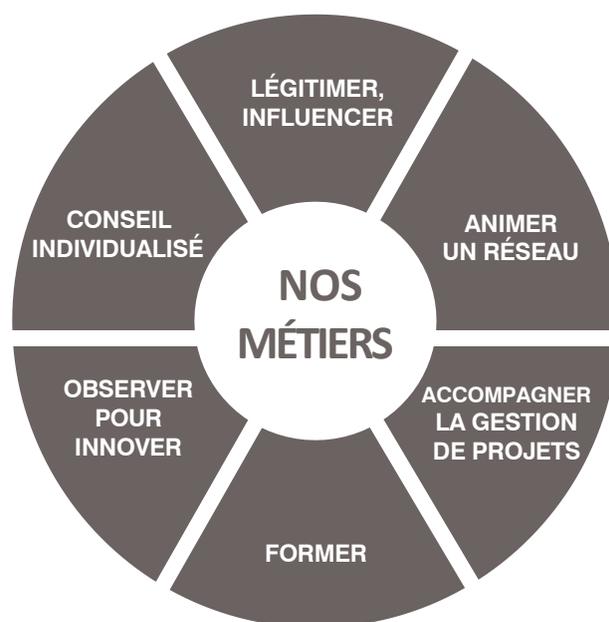
Président de Nautisme en Bretagne

06 NAUTISME EN BRETAGNE : à QUOI SERVONS-NOUS ?

Nautisme en Bretagne au service du développement de plus de 700 structures nautiques bretonnes

Depuis 1995, Nautisme en Bretagne œuvre, aux côtés du Conseil Régional de Bretagne, pour le développement et la promotion des sports et activités nautiques et de bord de mer sur le littoral, les canaux et les plans d'eau intérieurs.

Représentante de la branche professionnelle du « Tourisme nautique et de bord de mer », l'association conseille et accompagne 700 prestataires nautiques bretons dans leurs démarches de développement et de promotion. Force d'innovation et de proposition, elle participe à la conception, à la réalisation et à la mise en place de nouveaux produits destinés à augmenter l'attractivité du secteur. Nautisme en Bretagne, est dirigée par un Conseil d'Administration (voir ci-contre) composé de professionnels du secteur et de représentants des différentes ligues et fédérations sportives nautiques. Sur le terrain se déploie un plan d'actions en phase avec les attentes des prestataires. En fonction des sujets et des besoins, Nautisme en Bretagne s'entoure de prestataires extérieurs réactifs afin de mener à bien ces actions.



NAUTISME EN BRETAGNE 2023

BUREAU



Président : **Jean KERHOAS**

Vice-président.e.s : **Alain TREUSSIÉ**
Emmanuelle TOURNIER
Corentin MENO
Pascal BENARD

Secrétaire général : **Pierre LE BOUCHER**
Trésorier : **Laurent BOYER**

MEMBRES DES DIFFÉRENTS COLLÈGES

• COLLÈGE 1 :

ORGANISMES RÉGIONAUX DE SPORTS ET D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

Luc Bodennec (Ligue Bretagne d'Aviron) ; **Corentin MENO** (Comité Régional Bretagne de Canoë kayak) ; **Paul ROBERT** (Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime) ; **Jean-Charles BRIFFAULT** (Ligue Bretagne de Char à Voile) ; **Didier TIRILLY** (Ligue Bretagne de Surf) ; **Bruno LE BRETON** (Ligue Bretagne de Voile) ; **Corentin ROUSSEAU** (Comité Régional Sport Mer Santé).

• COLLÈGE 2 :

MEMBRES DÉPARTEMENTAUX

Emmanuelle TOURNIER (Conseil Départemental du Finistère) ; **Patrick BERNARD** (CDV et ADT Ille et Vilaine) ; **Ludovic GOUYETTE** (Conseil Départemental des Côtes d'Armor).

• COLLÈGE 3 :

MEMBRES ACTIFS

Alain TREUSSIÉ (Centre nautique Fouesnant Cornouaille) ; **Yvon MACÉ** (Centre nautique Crozon Morgat) ; **Arnaud FAUTRAT** (Centre nautique Saint-Cast) ; **André LE GOFF** (Centre nautique de l'île Tudy) ; **Cédric HAMON** (Loisirs Mer Découverte) ; **Eléonore JUHEL** (Kerguelen Sports Océans) ; **Jean-Marc BLANCHO** (Club nautique du Rohu) ; **Vincent FRAVAL** (47°Nautik) ; **Mathieu TRÉGUIER** (Rêves de Mer) ; **Laurent BOYER** (Cap Trébeurden).

• COLLÈGE 4 :

MEMBRES QUALIFIÉS

Pascal BÉNARD ; **Ginette JOSSE** ; **Jean KERHOAS** ; **Pierre LE BOUCHER** ; **Michel KERHOAS**.

NEB DÉVELOPPEMENT



Directeur
Philippe RODET

NEB FORMATIONS



Directeur
Yann LARDIC



Coordinatrice
de formations
Céline LOZINGUEZ



Coordinateur de
formations
Félix PRUVOT



Administration
et comptabilité
Maryse BOLZER

REPRÉSENTATION BRANCHE PROFESSIONNELLE

Collaboration avec les syndicats
COSMOS, SPEN/UNSA..

animer un Réseau

Nous avons créé et nous animons le réseau Nautisme en Bretagne pour répondre collectivement aux enjeux de :

règlementation, accueil des clientèles, fidélisation des pratiquants, emplois, formations, pratiques scolaires, relations avec les collectivités et instances de gestion environnementales...

En mettant en commun notre énergie, notre temps, notre expertise, nos compétences, nos idées et nos recherches de financement, nous permettons à l'ensemble des professionnels de sports nautiques et de bord de mer de développer leurs activités dans de bonnes conditions.

NOTRE AMBITION ?

Faire du nautisme le sport préféré des bretons et un « must do » pour les visiteurs.

NOTRE OBJECTIF ?

Que tout le travail mené autour de cette ambition rayonne et atteigne chacune des 750 structures nautiques de notre territoire.

COMMENT ?

- En observant les attentes de nos clients (qu'ils pratiquent à l'année ou en stage l'été), en adaptant ou en créant de nouvelles offres et services répondant à leurs attentes.
- En diffusant ces savoir-faire auprès de nos partenaires.
- En légitimant le rôle des prestataires nautiques et des services rendus auprès des collectivités.

Pour répondre à ces défis, nous avons créé pour vous, une offre de service sur-mesure (voir page suivante) et nous animons plusieurs commissions pour échanger, entre professionnels de sports nautiques et de bord de mer (voir ci-contre).

Nos 5 commissions

1 À 4 SÉQUENCES DE TRAVAIL / AN

1. EMPLOI • FORMATION

Venez contribuer avec d'autres dirigeants et professionnels à l'avenir des formations et l'attractivité des emplois du nautisme.

2. CLASSE DE MER & CENTRES NAUTIQUES AVEC HÉBERGEMENT

Toute la force d'un réseau de 25 centres pour faire de la classe de mer bretonne un modèle d'excellence reconnu dans toute la France.

3. NAUTISME SCOLAIRE, DÉMARCHE QUALITÉ TOTALE

Venez réfléchir avec d'autres éducateurs sportifs et des conseillers de l'Éducation Nationale sur les actions de progrès à mettre en place pour que chaque élève initié au nautisme à l'école vive une belle expérience et poursuivre la pratique à l'année.

4. NAUTIC LAB

Les professionnels de la filière nautique travaillent et enquêtent sur les nouvelles tendances et les produits à mettre en place, pour satisfaire toujours au mieux la clientèle.

5. NAUTISME & TERRITOIRE

Actions visant à renforcer le lien entre les acteurs nautiques et leurs partenaires institutionnels (offices de tourisme, collectivités).



Notre offre de services

NOUS AVONS CRÉÉ UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE.

Selon le profil de votre structure, votre équipe, vos moyens financiers, Nautisme en Bretagne vous aide à concrétiser vos idées, à définir un cap, à atteindre vos objectifs et à réaliser votre projet.

01

PRISE EN MAIN

Nous accompagnons les porteurs de projets et les créateurs d'activités dans la concrétisation de leurs idées.

02

ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTENCES

Nous accompagnons les membres de votre équipe, de manière individuelle ou sur des formations collectives à acquérir de nouvelles compétences.

03

ACCÉLÉRATEUR DE PERFORMANCE

Nous intervenons à l'échelle de la structure nautique, sur un ou plusieurs domaines de compétences, pour atteindre la performance visée.

04

CONSEIL

Nous répondons à toutes les questions que vous pouvez vous poser dans le cadre de votre développement.

« Nautisme en Bretagne Formations »

forme des techniciens à forte plurivalence pour l'encadrement de la multi-activité nautique. Les formations proposées et leurs contenus sont adaptés afin de répondre aux besoins des employeurs du nautisme breton.»

FORMATIONS PROPOSÉES

LES FORMATIONS DIPLÔMANTES

- Assistant Technicien Activités Nautiques (ATAN) incluant aux choix des stagiaires :
 - > Les tests d'entrée BPJEPS des trois spécialités nautiques (voile, canoë-kayak ou char à voile).
 - > Les CQP des trois spécialités nautiques (voile, canoë-kayak ou char à voile).
 - > Les formations en environnement d'accompagnateur et de guide nautique.

- Brevet Professionnel (BPJEPS) spécialité Educateur sportif

- > Mention voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri.
- > Mention activités du canoë-kayak et disciplines associées en mer.
- > Mention char à voile.

- Certificats de Qualifications Professionnelles (CQP) :

- > Moniteur de canoë-kayak (eau calme – mer)
- > Moniteur de char à voile
- > Initiateur voile

LES FORMATIONS CONTINUES

- Environnement maritime et guide nautique
- Préparation tests d'entrée du BPJEPS Canoë kayak et disciplines associées en mer
- Supports à foils



62 STAGIAIRES
FORMÉS EN 2022-2023

87% D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

DES STAGIAIRES
DANS LE NAUTISME

NOS SPÉCIFICITÉS

DÉVELOPPER

LA PLURI-COMPÉTENCE

- Répondre à la demande croissante du public à la pratique de la multi-activité et à la pratique sur les nouveaux supports.
- Offrir des activités de substitution selon la météo.
- Favoriser les compétences adjacentes pour pérenniser les emplois : maintenance du matériel nautique, formations aux supports innovants...

DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

En fonction des compétences de chacun en entrée en formation.

DES STAGES ITINÉRANTS

Plus de 10 sites choisis en fonction des compétences à acquérir, ce qui confronte les stagiaires à différents plans d'eau et à différentes structures.

20 FORMATEURS EN ACTIVITÉ

permettant aux stagiaires de se créer un réseau dès le début de leur formation.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2022 DE LA COMMISSION EMPLOI-FORMATION

- Mise en place avec la FFCK d'un diplôme (de niveau 6) de **direction de structure nautique (DESJEPS)**.

Publics et/ou métiers visés

- Dirigeant.e.s et cadres de structures nautiques
- Coordinateur-trice de projets nautiques territoriaux

6 modules de formation

- Communication
- Management
- Méthodologie de projet
- Droit du travail
- Analyse Financière
- Marketing et démarche qualité

Déroulement

- Présentiel et distanciel
- Bretagne & France
- Rentrée en octobre 2022
- 362h de formation / 500h de tutorat
- Financée par les OPCO

PROMO 2022-2023 :



- Soutien à la création **d'offres d'emplois attractives et diffusion** des offres au sein du secteur des sports nautiques et de bord de mer. Création d'une base de données d'anciens étudiants « nautiques » de NEB Formations, les Glénans, l'UBO...

- Création d'une **marque employeur**

Depuis plusieurs années, nous avons relevé combien les recrutements et la pérennisation des emplois est fortement mise à mal.

La marque employeur régionale consiste à bâtir un outil permettant d'attirer et de fidéliser les talents. Cette charte employeur est l'aboutissement d'une démarche co-construite avec les membres de la commission emploi-formation de Nautisme en Bretagne.



12 MÉTIER N°3 OBSERVER & INNOVER

A travers le réseau, notre rôle est d'observer, voir déceler, **les nouvelles tendances et attentes des clientèles** et de la société de manière plus large.

Avec les professionnels, nous partageons, nous questionnons et nous répondons à ces tendances à travers l'adaptation ou la création d'offres et de services innovants.

Nous observons, post Covid, une envie grandissante des publics à vivre des expériences de pleine nature. Le nautisme prend toute sa place dans le panel d'offres proposées. C'est ainsi que nous enregistrons des progressions continues des clientèles accueillies et des chiffres d'affaires, + 3% en 2022, + 8% en 2021 et + 19% en 2020.

Grâce à notre partenaire, le Comité Régional de Tourisme, nous disposons d'enquêtes et d'études sur les nouvelles tendances de consommation touristiques des visiteurs.

En 2022, nous avons participé à la collecte de données pour la nouvelle enquête REFLET mené par le CRT, qui va nous permettre de disposer des chiffres clés indispensables sur les pratiques nautiques des visiteurs, afin d'orienter nos choix de développement. Une quinzaine de structures nautiques bretonnes se sont portées volontaires pour participer à cette enquête et récolter les précieuses données sur le terrain.

Toujours pour mieux connaître notre secteur d'activité, nous avons observé en 2022 l'emploi dans le secteur des sports nautiques et de bord de mer en Bretagne. Cet observatoire porte sur les volumes d'emplois, les salaires et le profil des saisonniers nautiques et du directeur de structure.



ZOOM SUR LES ACTIONS 2022 DE LA

COMMISSION NAUTIC LAB

Après avoir étudié la clientèle ados, nous avons engagé, depuis 2020, plusieurs travaux, au sein du Nautic Lab, pour mieux connaître et mieux répondre aux attentes des clientèles adultes. L'année 2022 engage **un nouveau défi : comment simplifier le parcours client ?** Ce travail vise à identifier les facteurs clés facilitant la pratique nautique d'un point de vu du client mais aussi les leviers facilitant l'organisation et le management interne de la structure nautique.

LE NAUTISME FACILE

Un certain nombre d'idées reçues persistent sur nos activités : *je vais avoir froid, c'est cher, c'est que pour les enfants, je ne sais pas faire, le matériel est lourd, la confrontation c'est que pour les pro, j'ai mon matériel mais je ne peux pas le transporter...*

L'objectif de la commission Nautic Lab et du travail sur le nautisme facile est de pouvoir apporter des réponses à ces idées reçues, d'identifier les fondamentaux (socle de qualité) et les idées originales développées dans certaines structures nautiques pour compiler tous ces éléments dans un document de préconisations au service d'un « nautisme facile » et répondre aux idées reçues.



IDÉES REÇUES
NON PRATIQUANTS/
PRATIQUANTS



FONDAMENTAUX &
IDÉES ORIGINALES
DES STRUCTURES NAUTIQUES



LE NAUTISME FACILE,
RÉPONDRE AUX IDÉES REÇUES
[PRÉCONISATIONS D'ACTIONS]

Le parcours client est décomposé en 5 grandes phases :

1. L'aspiration, comment susciter l'envie de pratiquer
2. La prise de décision, offrir une vision attractive et trouver l'information pertinente
3. La préparation de la pratique, anticiper/planifier, commencer une interaction à distance
4. La pratique, répondre aux attentes et créer l'effet waouh
5. La post-pratique, fidéliser, faire revenir...

UNE NOUVELLE IMPULSION POUR LES CLUBS PIRATE DE BRETAGNE

À la suite d'enquêtes menées sur les plages auprès des parents et des enfants, nous avons identifié un manque d'offres proposées sur la plage pour les jeunes enfants.

Nous avons alors créé le concept «Pirate de Bretagne» un club de plage «nautique» où les enfants apprennent en s'amusant à être à l'aise dans l'eau, sur l'eau et au bord de l'eau. Ici l'apprentissage d'un support n'est pas une finalité, mais bien souvent un bon transfert s'opère du club vers la structure nautique : paris gagné !

En 2022, Nautisme en Bretagne resserre ses liens avec l'UFCPA (Union des clubs de plage indépendants) et donne une nouvelle impulsion aux clubs de Fréhel, Fouesnant, Pléneuf-Val-André et Sarzeau.



155

BALADES EN 2022
DONT 7 NOUVELLES



ACCOMPAGNER LA GESTION DE PROJETS

Nautisme en Bretagne accompagne les dirigeants à la gestion de projets et à l'amélioration de leurs modèles socio-économiques dans le cadre de la **MISSION DE MODERNISATION** et des **PROJETS NAUTIQUES INTÉGRÉS (PNI)**.

153
MISSIONS DE
MODERNISATION
DEPUIS 2005



A travers la mission de modernisation, nous avons accompagné **8 structures nautiques** en 2022. Cette « mission » vise à améliorer la performance économique des prestataires de « tourisme nautique ». Elle s'appuie sur 3 actions de progrès choisies autant pour leur « effet levier » que pour les effets induits structurants à court terme qu'elles produisent.

Ces actions de progrès sont :

- Mieux acheter et mieux vendre les équipements et matériels nautiques
- Gérer et manager les ressources humaines.
- Réaliser des gains durant la saison touristique.

En parallèle, nous accompagnons, en partenariat avec la Région Bretagne et les Destinations touristiques, les porteurs de Projets Nautiques Intégrés (PNI) de la candidature à la réalisation des projets. **En 2022, 14 structures ont été soutenues :**

- Base de loisirs de la Haute-Vilaine à Vitré
- CAP Trébeurden
- Centre Nautique de Landéda
- Centre Nautique de Locmariaquer
- Centre Nautique de Roscoff
- Centre Nautique de Sarzeau
- Centre Nautique de Trébeurden
- Centre Nautique de Trégastel
- Club Nautique de Plouguerneau
- Glaz Évasion
- Koréjou Plongée
- Nautisme en Pays d'Iroise
- Surfing des Abers
- Yacht Club de Carnac

La démarche d'accompagnement PNI vise à ancrer davantage l'activité nautique dans le territoire en encourageant les synergies entre les collectivités et une ou plusieurs structures nautiques. **La subvention accordée finance la rénovation ou la construction d'infrastructures ainsi que de l'équipement à hauteur de 35% dans la limite de 200 000€ de subvention.**

CONSEILS INDIVIDUALISÉS

Nous apportons des conseils aux **PORTEURS DE PROJETS** aux **PROFESSIONNELS INSTALLÉS** en passant par les **COLLECTIVITÉS** dans le secteur des sports nautiques et de bord de mer.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DU NAUTISME

En 2022, **35 prestataires nautiques** nous ont fait confiance et ont souhaité être conseillés dans leurs stratégies, leurs développements, la promotion de leurs activités et parfois la création de projets nouveaux (création d'entreprise, création d'infrastructures, nouvelles offres produits, modèles économiques...).

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LEURS POLITIQUES & DÉCISIONS NAUTIQUES

Depuis quelques années, les territoires, à tous types d'échelle, prennent conscience de l'importance du nautisme dans leur stratégie de promotion et de développement. La mise en place de la loi NOTRE n'a fait qu'accentuer la tendance. En 2022, nous avons en particulier conseillé et accompagné :

- Destination Touristique (DT) Brest Terres Océanes • DT Coeur de Bretagne -Kalon Breizh • DT Rennes et les portes de Bretagne • DT Baie de Morlaix Côte de Granit Rose • DT Quimper Cornouaille

Auray Quiberon Terre Atlantique • EPCI Arc Sud Bretagne • Communauté de Communes du Pays d'Iroise • Lorient Agglomération • Brest Métropole • Communauté de communes Pays Bigouden Sud • Haut Léon Communauté • Dinan Agglomération • Communauté de commune de Landerneau-Daoulas • Guingamp Paimpol Agglomération.

Commune de Santec • Commune de Trébeurden • Commune de Plouha • Commune de Locmariaquer • Commune de Rochefort-en-Terre • Commune de Lancieux • Commune de Carantec • Commune de Cherrueix • Commune de Trédrez-Locquémeau • Commune de Dol-de-Bretagne.

Nous travaillons également avec toutes les destinations touristiques bretonnes, grâce au réseau de consultant.e.s nautiques que nous avons accompagné (*voir page 17*).

NOUS APPORTONS DES CONSEILS DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

JURIDIQUES : compréhension et application des textes.

ÉCONOMIQUES : bilan de saison, évolution des tarifs, analyse des coûts de revient.

STRATÉGIQUES : relations avec les partenaires, aide à la décision, gestion de conflits, renforcement de la légitimité.

TOURISTIQUES : avis sur la mise en marché de produits, partage de résultats d'études.

PROMOTION : avis sur les outils de communication.

DÉVELOPPEMENT : extension du périmètre géographique et de compétences.



16 MÉTIER N°6

LÉGITIMER & INFLUENCER

Nautisme en Bretagne accompagne les professionnels de sport nautique et de bord de mer bretons dans **LA VALORISATION DE LEURS COMPÉTENCES ET LA RECONNAISSANCE DE LEUR EXPÉRIENCE** auprès de leurs partenaires territoriaux.

LA RÉGION BRETAGNE NOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Présente à nos côtés depuis 1995, la Région Bretagne a renforcé son engagement sur le développement et la promotion du nautisme grâce à :

Sa feuille de route «Mer & Littoral» dont le plan d'actions vise, entre autres, à développer une culture maritime pour accompagner les changements de comportements; à promouvoir et développer la formation dans le domaine de la mer ; à renforcer la recherche & l'innovation et à renforcer les atouts maritimes du tourisme breton.

Sa feuille de route «Nautisme» positionnant les activités nautiques et la plaisance parmi les 5 thématiques structurantes du développement du tourisme en Bretagne.

Le développement et la promotion du nautisme scolaire, les classes de mer et toutes les activités de tourisme nautique et de bord de mer sont des actions concrètes suivies et accompagnées par la Région Bretagne.

Pour accompagner ce développement, la Région Bretagne a créé une **coordination interne de la Filière Nautique** regroupant tous ses services. **Depuis 2020, Nautisme en Bretagne en est l'opérateur technique.**

Dans le cadre de ce partenariat avec la Région, nous travaillons de manière très rapprochée avec le **Comité Régional du Tourisme de Bretagne, les Destinations Touristiques bretonnes, l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne et Bretagne Développement Innovation.**

LA RÉGION BRETAGNE & NAUTISME EN BRETAGNE FORMENT
DANS/POUR LES COLLECTIVITÉS

DES CONSULTANT.E.S NAUTIQUES

Afin de démultiplier les connaissances, les compétences et l'expérience de Nautisme en Bretagne sur le terrain, nous avons créé un réseau de consultant.e.s nautiques dans les Destinations Touristiques et les EPCI bretons. Leur rôle ? Accompagner les prestataires nautiques dans la création, le développement et la promotion de leurs activités, animer des réseaux locaux et renforcer les liens avec les acteurs touristiques.

Ces consultant.e.s sont aussi de véritables allié.e.s dans la prise en compte du nautisme dans l'écriture des stratégies de développement, des plans d'actions et des appels à projets. Les effets induits à cette formation se mesurent déjà sur les territoires depuis 2020.

En 2022, 5 nouveaux consultant.e.s ont rejoint l'équipe constituée. La liste des consultants disponibles sur les territoires figure ci-dessous .

- **Françoise Le Bourdon** Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud
- **Nicolas Hodicq** Office de tourisme Bretagne Côte de Granit Rose
- **Olivier Glaziou** Guingamp Paimpol Agglomération
- **Cécile Pansart** Dinan Agglomération
- **Nolwenn Mesny** Pays des Vallons de Vilaine
- **Anthony Bernard** Destination St Briec Paimpol Les Caps
- **Mathilde Paillet** Quimper Cornouaille Développement
- **Audrey Kermergant** Vallons de Haute Bretagne Communauté
- **Isabelle Varrin** Destination Saint Malo Baie du Mont Saint Michel
- **Stéphane Allain** Quimper Cornouaille Développement Communauté
- **Marine Éon** de communes du Val d'Ille Aubigné Destination
- **Erwan Le Diagon** Bretagne Sud - Golfe du Morbihan
- **Frédéric Prouff** Lef Armor Communauté
- **Vincent Fraval** Vannes Agglomération
- **Morgane Beaudouard** CC Landerneau Daoulas
- **Charlotte Vise** DT Coeur de Bretagne
- **Isabelle Gentric** Lorient Agglomération
- **Thérèse Le Brigand** Dinan Cap Fréhel Tourisme
- **Héliori Guérin** Brest Métropole
- **Joël Guérive** Redon Agglomération
- **Thibault Monnier** Dinard Tourisme
- **Sophie Adam** Roi Morvan Communauté
- **Lukaz Sounn** Finistère 360°
- **Anna Ragueneau** Communauté de communes du Pays Bigouden Sud
- **Christophe Diguët** Vitré Communauté
- **Arthur Perol** Pays des Abers
- **Aurélie Martel** Destination Bretagne Loire-Océan
- **Anne-Laure Blouët** Office de Tourisme La Baule- Presqu'île de Guérande

ZOOM SUR LES ACTIONS 2022 DE LA COMMISSION NAUTISME & TERRITOIRE

La commission a pour objectif d'offrir un espace d'échange entre les techniciens des collectivités & offices de tourisme et les professionnels du nautisme. Elle se construit petit à petit à travers des projets, comme la création du réseau de consultant.e.s nautiques et les Espaces Mer (*voir page 19*) qui vont permettre de recruter des participants avertis et convaincus de l'intérêt de nos plans d'actions.

ENQUÊTE SUR LA COMPÉTENCE NAUTIQUE DANS LES EPCI

Parmi les 59 EPCI bretonnes, 32 ont une façade littorale et 25 ont un plan d'eau intérieur. Le nautisme se traite à travers une compétence qui lui est propre (14%) ou à travers une compétence de type développement économique, tourisme, enfance/jeunesse, sport ou équipement (43%), dans les autres cas, le nautisme se traite à une autre échelle (commune, destination touristique...). Grâce aux 28 consultants nautiques formés dans les collectivités, de nombreuses actions de développement ont été mises en place telles que l'animation de réseau, l'écriture de stratégie et de plan d'actions dédié au nautisme ou encore des Espaces Mer (*voir page suivante*). L'investissement des élus et techniciens des collectivités est d'autant plus important que 42% des EPCI sont propriétaires d'infrastructures nautiques, 60% versent des subventions aux prestataires nautiques de leur territoire et 60% ont une politique de soutien au nautisme scolaire.

REFLEXION SUR LA STRUCTURATION DE LA COMPÉTENCE NAUTISME

- On constate qu'il y a une prise en compte de la compétence nautisme dans les EPCI mais qu'il n'y a pas toujours d'appropriation par les élus.
 - Il est utile et efficace de financer le nautisme car c'est un sujet qui traverse les générations et c'est un emblème de la démarche intergénérationnelle par les valeurs que l'on transmet : ce sont des activités saines.
 - Ce qui est difficile c'est de faire travailler avec les élus des différentes directions quand la compétence nautisme n'est pas identifiée en tant que telle en respectant le périmètre de compétence de chacun (sport, tourisme, port, éducation, tourisme...)
- >> Le nautisme est ainsi une solution à de nombreuses problématiques sur les territoires et il est transversal sur tous les périmètres de compétences.

ACTIONS TRANSVERSALES AVEC LES AUTRES COMMISSIONS

Les collectivités trouvent via Nautisme en Bretagne un réseau à l'écoute de leurs attentes et l'opportunité de mieux communiquer et comprendre les professionnels du nautisme sur leur territoire. Deux sujets ont été évoqués en commission nautisme et territoire, et seront traités sur :

- Commission Nautic Lab > Le nautisme facile, comment simplifier le parcours client ? (*voir page 13*.)
- Commission Nautisme Scolaire > Comment bâtir un programme de pratique scolaire de qualité ? (*voir page 21*)

ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT DES espaces mer Bretagne®



L'ESPACE MER est un outil évolutif et collaboratif au service des acteurs de la promotion et du développement touristique. Depuis 2012, Nautisme en Bretagne a accompagné la création de 11 Espaces Mer à des échelles différentes allant de la commune à la destination touristique.

L'Espace Mer permet d'inventorier, dans une matrice, toute l'offre nautique d'un territoire disponible pour les clientèles touristiques. Ces offres sont ensuite classées en 3 univers correspondant aux attentes des clientèles : découverte, coaching et sport. Grâce à une formation dédiée à la promotion et la vente des activités nautiques ainsi qu'à la manipulation de cette matrice, les conseillers en séjour renforcent la place des activités nautiques dans leurs conseils.

Chaque année, l'outil évolue avec les idées de chacun au profit du réseau, avec toujours comme objectifs de renforcer les liens tourisme-nautisme et convaincre toujours plus de visiteurs d'aller faire un tour sur l'eau.

4 nouveaux Espace Mer en 2022 :

- Haut Pays Bigouden
- Pays Bigouden Sud
- Quimperlé Terre Océane
- Douarnenez Communauté

Ces Espaces Mer ont pour vocation à s'intégrer dans les démarches des destinations touristiques afin de mutualiser les actions de développement et de promotion.

En 2022, les conseillers en séjour ont été formés aux particularités et à la vente des activités nautiques.

Un nouvel outil de formation a été créé afin de permettre aux Espaces Mer d'autoformer son personnel, et notamment les personnels temporaires.



ZOOM SUR LES ACTIONS 2022 DE LA COMMISSION CLASSE DE MER

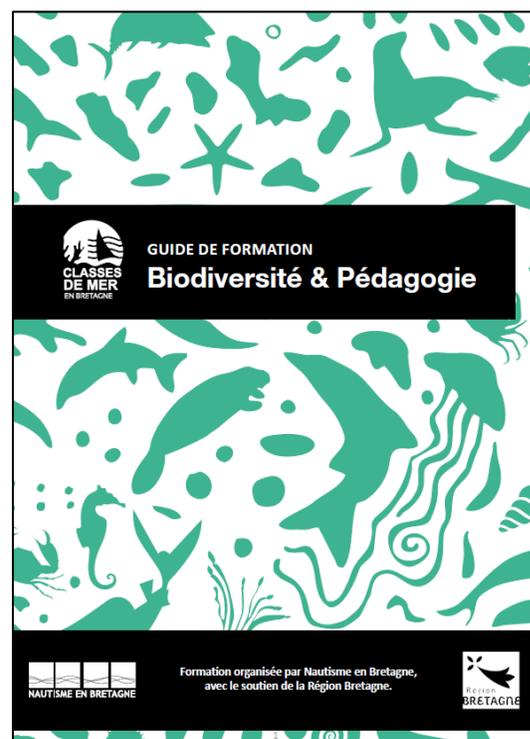
Dotée d'un plan d'actions spécifique, financé par le réseau des 31 centres de classe de mer que nous fédérons, la commission Centre Nautique avec hébergement (Classe de Mer) a débuté une nouvelle étape dans son plan d'actions. Après les années de création du réseau et de travail sur la visibilité de ses membres, notamment à travers le site internet www.classedemer.bzh, l'objectif de 2022 était de renforcer la légitimité des éducateurs en milieu marin en travaillant sur la reconnaissance de leurs compétences.

FORMATION OBSERVATION ET PÉDAGOGIE

- Campus d'Automne d'Éducation à la Mer : sur la thématique « Océan et numérique » organisé par l'Éducation Nationale, la Région Bretagne, NEB, le REEB, le CESER.
- Formation thématique « Observation » : une trentaine de participants est venue se former auprès de scientifiques de la Station Biologique de Roscoff sur la thématique de l'observation et l'utilisation d'un microscope numérique, couplé à une dotation par centre. En partenariat avec la FFVoile, cette thématique a été étendue par la dotation de monoculaires électroniques (5 par centres) et d'une fiche d'animation pédagogique.

OPÉRATION COMMERCIALE

Le réseau réalise des opérations de commercialisation coordonnées et ciblées (Haut de France, Alsace, Sarthe et Mayenne). La commission permet également de coordonner des adaptations nécessaires pour faire face à la crise énergétique.





ZOOM SUR LES ACTIONS 2022 DE LA **COMMISSION** **NAUTISME SCOLAIRE**

Co-animée par Nautisme en Bretagne et par l'Education Nationale, le but de cette commission est de travailler, avec les professionnels du nautisme à la mise en place d'une démarche qualité totale sur les prestations de nautisme scolaire (voile, kayak, char, aviron, surf...). En 2022, nous avons réalisé plusieurs actions, qui se poursuivront pour certaines en 2023 :

- Réalisation d'un nouvel observatoire des pratiques nautiques scolaires.
- Lancement d'une enquête sur le taux de transfert entre la pratique nautique scolaire et les pratiques estivales ou annuelles (action qui se poursuit en 2023).
- Inventaire des projets pédagogiques sur les différentes disciplines et partage de pistes pédagogiques afin de faciliter et accompagner la rédaction des projets par les enseignants et les professionnels.
- Comment bâtir un programme de pratique scolaire de qualité ?
Ecriture d'un guide de préconisations d'actions pour un nautisme scolaire de qualité (action qui se poursuit en 2023).

22 ANNÉE 2023 PERSPECTIVES & AMBITIONS

UNE AMBITION RENFORCÉE

NEB est perçu comme un laboratoire où naissent et/ou mûrissent les idées. Les échanges, le partage et l'entraide font la force de notre réseau.

C'est cette force que nous vous proposons à l'échéance 2024 d'accentuer, en particulier à travers l'innovation.

AU PLUS PROCHE DES BESOINS DES PROFESSIONNELS

Ces actions ont été co-construites par les professionnels du secteur ainsi que des membres du conseil d'administration.

GROUPES DE TRAVAIL & COMMISSIONS 2023

- Commission Classe de Mer & Centres nautiques avec hébergement
- Commission Emploi-Formation
- Commission Nautisme scolaire, pour une démarche qualité totale
- Commission Nautic Lab

Sur demande des professionnels d'autres commissions ou groupes de travail peuvent être constitués.

NOTRE PLAN D'actions 2018-2024

1 • INNOVER

RENFORCER L'INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE NAUTIQUE

- 1 Observer les tendances / les nouveaux usages / les besoins et les attentes de nos clients
- 2 Créer une dynamique de prospective, être en veille sur les dispositifs favorisant l'innovation
- 3 Développer les ateliers de l'innovation : créer et implanter de nouveaux produits
- 4 Favoriser l'utilisation des outils numériques dans le contact avec les pratiquants
- 5 Impulser et être acteur de nouveaux projets de développement
- 6 Créer un événementiel fédérateur
- 7 Assurer le déploiement de la dynamique Espace Mer

2 • CONSOLIDER

MAINTENIR ET ENCOURAGER LA FILIÈRE NAUTIQUE COMME VITRINE DE L'EXCELLENCE

- 8 Renforcer les analyses des modèles économiques
- 9 Optimiser la gouvernance des structures
- 10 Favoriser la formation des cadres et des saisonniers
- 11 Consolider la qualification et la segmentation de l'offre
- 12 Renforcer l'envie de pratiquer les produits « fonds de commerce »

3 • OBSERVER, analyser ET INFLUENCER

MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA FILIÈRE NAUTIQUE

- 13 Mettre à jour l'observatoire du secteur, renforcer l'analyse des données
- 14 Renforcer la veille juridique, se placer en avant de la décision et influencer les réformes
- 15 Défendre nos métiers et les rendre plus attractifs et durables
- 16 Renforcer la promotion à l'échelle de la Bretagne en partenariat avec les relais dédiés à l'attractivité touristique du territoire
- 17 Accompagner les territoires dans leur politique nautique
- 18 Collaborer avec les fédérations et renforcer notre position dans la confédération du nautisme
- 19 Développer le nautisme en Bretagne pour une ambition Européenne au service de la région Bretagne
- 20 Communiquer sur les actions de NEB, en interne et en externe. Encourager l'adhésion

23

adhésion

Adhérer, c'est participer à une **AMBITION RENFORCÉE**,
une dynamique collective et **BÉNÉFICIER** :

DE PLUS DE VISIBILITÉ

Vous êtes présents sur notre site web (+ de 100 000 visites par an), et représenté sur les événements (Salon nautique et autres grands rendez-vous du nautisme) et au sein d'une dizaine d'Espace Mer® (un outil performant au service de votre visibilité dans les offices de tourisme). En 2021, nous poursuivons le travail avec les EPCI et les Destinations touristiques pour une plus forte prise en considération et visibilité de vos activités.

D'UNE REPRÉSENTATION DE VOTRE BRANCHE PROFESSIONNELLE

Nous vous représentons aussi dans différentes instances :

- Conseil économique, social et environnemental régional (CESER)
- Conseil Culturel de Bretagne
- Conseil du Mouvement Sportif (COSMOS) comme représentant des employeurs de notre branche professionnelle
- Conseil Maritime de Façade (CMF) dans la commission permanente et dans le collège des activités professionnelles et des entreprises.
- Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) en tant que membre fondateur.

Nous vous faisons bénéficier d'une adhésion collective au médiateur du tourisme et des voyages (obligatoire dans vos Conditions Générales de vente).

DE FORMATIONS

Nautisme en Bretagne Formation est le 1er centre de formation professionnelle en France, dans le secteur du Nautisme. C'est un CFA (Centre de Formation en Apprentissage) et ses conventions de co-financement de ses formations ATAN et BP JEPS ont été renouvelées jusqu'en 2023 dans le cadre du dispositif Qualif Emploi du Conseil Régional.

Plusieurs formations continues et formation-actions sont dispensées au bénéfice des professionnels du nautisme, tout au long de l'année. Nautisme en Bretagne facilite également l'accès à des formations universitaires adaptées à votre métier.

DE CONSEILS PERSONNALISÉS

En matière de réglementation (code du sport, affaires maritimes), de gestion (analyse commentée de vos modèles économiques, ressources humaines, achat de matériel), d'ingénierie touristique (création de nouvelles prestations touristiques), de communication (plaquettes, web, photos et vidéos), d'environnement (Natura 2000 en mer) et de modernisation de votre structure.

D'UNE DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Nous animons plusieurs réseaux bretons (Voiliers de Bretagne, Classe de mer Bretagne, Balade et Rando Nautique®, Espace Mer, Pirate de Bretagne, Just Glisse) et plusieurs groupes de travail dédiés à la promotion et au développement.

Nous animons également 5 commissions qui visent à développer les pratiques nautiques au plus proche des attentes de leurs bénéficiaires :

- Nautisme scolaire, pour une démarche qualité totale
- Centres nautiques avec hébergement et classe de mer
- Emploi & Formations
- Nautic Lab : études, enquêtes, prospectives, analyses et innovations
- Nautisme & Territoire

Depuis 2020, nous formons des consultants référents nautiques dans les EPCI et les Destinations touristiques, capables de vous accompagner, sur votre terrain, sur le développement et la promotion de votre activité.

C'est aussi soutenir

LA MUTUALISATION

Nous sommes une fédération d'acteurs régionaux, départementaux et locaux dans le domaine du nautisme. Ceci nous positionne comme interlocuteur privilégié dans la dimension touristique du nautisme.

L'ÉVOLUTION

DE VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Chaque année nous réalisons des enquêtes et études de marchés pour connaître les attentes de nos clientèles.

L'adaptation constante de l'offre à la demande débouche sur la création de nouveaux produits prêts à être mis en place et déployés dans vos structures nautiques. Toujours dans l'optique d'améliorer votre performance économique et votre projet de développement.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

À travers les plans de soutien que nous négocions auprès du Conseil Régional de Bretagne, des collectivités locales et de l'Europe.

FORMULAIRE D'ADHÉSION SUR DEMANDE

contact@nautisembretagne.fr



Avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne :



1 rue de Kerbriant 29200 Brest
contact@nautisembretagne.fr



www.nautisembretagne.bzh